

CR réunion GTh Connaissances du 12 juillet 2018 (salle RDC 2 - AFB – Vincennes).

Animateurs :

Christian Perennou (Tour du Valat) et Guillaume Gayet (UMS Patrinat)

Présents :

Ghislaine Ferrère (MTES/DEB), Joanie Catrin (MTES/DEB), Bastien Pellet (AE SN), Stéphanie Hudin (FCEN), Bastien Coïc (Ramsar France), Gilbert Miossec (Forum des Marais Atlantiques), Albert Noireau (Dreal Nouvelle Aquitaine), François Chambaud (AE RMC), Laurence Hubert-Moy (Université de Rennes 2), Sébastien Rapinel (Université de Rennes 2), Jeremy Devaux (CGDD), Denis Berlemont (Pôle-relais ZHI), Bertrand Laroche (INRA InfoSol), Blandine Lemerrier (AgroCampusOuest), Luc Renou (DREAL AURA), Pierre Caesstecker (AFB), Pascal Lory (DGALN), Claire de Kermadec (MTES/ DEB)

Ordre du jour (cf Annexe 1) :

Christian Perennou présente le déroulement de la réunion et l'ordre du jour. Pas de passage en revue détaillé de toutes les actions associées au groupe thématique connaissance (cf. pour cela les Fiches-actions mises à jour et distribuées avant la réunion) mais réflexion en prévision du prochain plan national d'actions : potentiel prolongement de certaines actions ?

L'après-midi sera consacré aux travaux en cours et nécessaires pour établir une cartographie des zones humides au niveau national.

Actualités (Ghislaine Ferrère)

L'actualité du jour pour la DEB est le lancement du « Plan biodiversité » lancé la semaine dernière par le ministre, qui sera très structurant pour les actions de la DEB. Il ne remplace pas la stratégie nationale biodiversité mais il renforce sa mise en œuvre, puisque l'actuelle court jusqu'en 2020 et que la prochaine démarrera en 2021. Des moyens supplémentaires sont annoncés. Ce plan comprend 90 actions parmi lesquelles une action 5 consacrée aux zones humides : renforcement de la préservation des zones humides. Plusieurs autres actions ont un lien avec le sujet « zones humides » : nature en ville, lutte contre la consommation des espaces naturels, séquence ERC... Chaque action sera déclinée en mesures, au nombre desquelles il conviendra donc d'insérer celles concernant les MH.

Concernant l'action relative au renforcement des Plans nationaux d'actions, un travail va être lancé pour l'établissement d'un Plan national d'actions des espèces liées aux ZH, auquel il conviendra le cas échéant d'associer le GTh Connaissance.

Par ailleurs, ainsi que prévu par l'action 5 du Plan Biodiversité, fin 2018 sera lancée une mission parlementaire pour évaluer les politiques publiques associées aux zones humides. L'objectif est de disposer d'un rapport parlementaire afin d'asseoir « fortement » les travaux à suivre : nouveau plan d'actions et nouveaux textes ou modifications de textes.

Bastien Pellet souligne trois nouveautés traitées de façon particulièrement précise dans le plan:

- la possibilité de plans nationaux d'actions à la fois espaces et habitats : très mobilisateur pour le GTh Connaissance.
- la séquence ERC, où il est prévu de renforcer l'évitement, parent pauvre à ce jour.
- 5 actions sont associées au sol dans ce plan biodiversité

Pierre Caessteker mentionne qu'il y a eu un appel à manifestation de projets « Sols » il y a peu , disponible sur le site internet de l'AFB : <https://www.afbiodiversite.fr/fr/actualites/appel-projets-de-recherche-biodiversite-des-sols-et-agro-ecologie>

Bastien Pellet mentionne qu'il y a une pétition pour une directive sol de la part de France Nature Environnement.

Ghislaine Ferrère précise que :

- une mission parlementaire de ce type dure en général 6 mois, ce qui doit permettre d'avancer dès 2019 sur d'éventuels modifications de textes / nouveaux textes (loi et/ou règlement), et aussi sur le 4^{ème} plan national milieux humides.
- suite à la décision du Conseil d'État de février 2016 imposant des critères cumulatifs pour la caractérisation des zones humides, et à la note du Ministère de l'écologie/ DEB qui a suivi, plusieurs jurisprudences récentes en cours d'appel ont conforté l'interprétation développée dans la note du ministère de l'environnement, à savoir la nécessité d'entendre « végétation » au sens de « végétation spontanée ». Un projet de décret de déclassement est en cours pour sortir la définition des zones humides de la loi (en l'inscrivant dans le décret) et en conséquence annuler l'effet de l'arrêt du CE. Ce projet doit être validé par le Conseil Constitutionnel, et instruit par le Conseil d'Etat.
- le contrat d'objectifs DEB AFB est en cours de rédaction, et les services concernés des deux côtés travaillent spécifiquement sur le sujet ZH afin que ce dernier soit pris en charge de manière complète et complémentaire entre DEB et AFB. D'autres travaux sont en cours et sont énoncés succinctement : outils ORE, assises de l'eau, exonération TFNB, utilisation des outils ZHIEP/ZSGE...
- la circulaire pour les SAGE devrait paraître à l'automne.

Présentation des actualités de la méthode nationale d'évaluation des fonctions des zones humides
par Guillaume Gayet.

Les formations continuent et touchent à ce jour 180 implantations, et environ 400 personnes formées ou sensibilisées.

Suite aux retours des utilisateurs, une automatisation SIG a été mise en place : elle est téléchargeable sur le site de la méthode.

La parution de la méthode V2 est prévue pour le premier semestre 2019 : elle intégrera notamment les ZH littorales, une interface de dimensionnement pour la compensation écologique.

Bastien Pellet demande si les informations récoltées avec la méthode vont entrer dans le SINP.

Pierre Caessteker répond que ces informations n'ont pas nécessairement vocation à y entrer étant donné que ce ne sont pas vraiment des données biodiversité. Pour la bancarisation des informations, il est possible d'envisager de bancariser les informations dans GEOMCE.

Actualités du groupe technique SANDRE (Pierre Caestecker)

Fin 2016, le groupe de coordination inter-bassins (Agences de l'eau, Dreal, AFB) a eu une présentation des travaux sur l'organisation des données inventaires et suivis. En 2017, un groupe SANDRE milieux humides a vu le jour et a engagé les travaux suivants :

Chantier 1 terminé : « dictionnaire des descriptions des milieux humides- version 3 » en ligne (webconférence disponible sur le portail zones humides <http://www.zones-humides.org/actualit%C3%A9/nouveau-dictionnaire-des-donn%C3%A9es-description-des-milieux-humides>). Ce dictionnaire a servi à préciser ce qu'on entendait derrière bon nombre de termes : zones humides, marais, milieux humides, fonctions, services, menaces, diagnostic... il est du ressort de l'utilisateur d'y puiser l'information qui lui paraît pertinente.

Chantier 2 et 3 : « dictionnaire de pré-localisation, d'inventaire et de suivis des milieux humides – version 1 » est en cours de finalisation ... sortie envisagée pour mi-septembre 2018 Il définit l'ensemble des protocoles de pré-localisation, d'identification et de délimitation ainsi que ceux permettant le suivis d'évolution des milieux humides.

« Scénario d'échange de ces données de milieux humides – version 1 » est en cours ... sortie envisagée pour fin 2018. Pour la remontée de données, il est attendu d'avoir les données brutes. In fine, un scénario d'échange est prévu entre les bases de données (par ex. dans l'INPN pour la biodiversité, DONESOL pour le sol, ADES pour la piézométrie). L'idéal serait également d'avoir des liens vers le RPDZH pour valoriser l'information. A titre d'information, un nouveau CCP du RPDZH est en cours d'élaboration.

Chantier 4 : « Dictionnaire d'évaluation du milieu humide - version 1 » (indicateurs) est prévu en 2019

Ces dictionnaires ont vocation à faciliter au sein d'une communauté de pratique la bancarisation des données d'inventaire et de suivi des milieux humides.

Guillaume Gayet mentionne la nécessité de mieux communiquer sur le RPDZH, qui est très bien sur le fond mais trop peu connu à l'échelle nationale des acteurs qu'il peut intéresser. Gilbert Miossec confirme que la communication devrait être renforcée à l'avenir. Ghislaine Ferrère propose de communiquer auprès des DREAL et DDT sur l'existence du RPDZH pour qu'il devienne un outil de référence mieux connu, et propose de coupler avec la communication sur MHEO qui fit l'objet d'une note qui sera envoyée à l'automne : ceci suppose l'établissement d'une fiche synthétique de présentation, qui sera annexée à la note au même titre que la fiche présentant Mhéo.

Pistes possibles afin de valoriser toutes les données mobilisables à l'échelle locale ou nationale (Ghislaine Ferrère)

Le MTES souhaite élaborer un « document » de référence avec les données essentielles sur les ZH regroupées. François Chambaud mentionne la nécessité de communiquer sur les fonctions des zones humides, pour que les enjeux soient perçus par le grand public, et Guillaume Gayet la nécessité de communiquer sur ce que sont les zones humides, car c'est également très peu connu du grand public qui en a une image galvaudée. Bastien Pellet mentionne aussi la nécessité de mieux mettre en avant les usages des ZH, et en conséquence de ne pas écarter certaines catégories de population qui sont très connaisseuses des zones humides et enjeux associés et qui ont besoin de mieux être associées aux démarches de communication.

Ghislaine Ferrère mentionne le travail du CESP pour faire des connexions et avoir une visibilité, voire un référentiel de données sur lesquelles communiquer. Pierre Caessteker souligne que le CESP a une orientation sur le monde socio-professionnel : agriculture, urbanisme, architectes... Ghislaine Ferrère suggère que ces développements « communication » pourraient passer par l'ONB.

François Chambaud mentionne aussi la nécessité de s'interroger sur les problèmes que peut poser le changement climatique sur les zones humides (assèchement par conséquence de modification de débit des cours d'eau par ex.) : nécessité d'anticiper les problèmes du futur.

Albert Noireau mentionne qu'effectivement cette question se pose beaucoup, du fait du changement climatique mais aussi de l'urbanisation et des conséquences sur les zones humides des travaux sur les cours d'eau, avec leur incidence sur les zones humides associées. Il souligne l'importance de conserver le niveau d'eau dans les zones humides que ce soit au vu des pressions anthropiques ou des conséquences du changement climatique.

Christian Perennou confirme que l'ONB s'oriente bien vers une amélioration de la communication sur les données, et que le travail attendu pourrait donc s'inscrire dans cette démarche.

Stratégie de désignation des sites Ramsar (Ghislaine Ferrère)

Aujourd'hui ce sont encore d'anciens travaux (rapport Lethier de 1998 ; rapport du Conservatoire du littoral) sur les sites qui seraient à désigner au titre de la Convention de Ramsar, ainsi que des « opportunités », qui orientent les nouveaux projets de désignation : il convient donc de mettre à jour le cadre des priorités de désignation, même si ce dernier restera indicatif, puisque les projets ne seront pas imposés mais doivent émerger des territoires. Il se trouve que depuis l'inscription de ce point à l'ordre du jour de la réunion, une piste est à l'étude avec le MNHN pour travailler sur cela. La DEB est donc en attente des retours du MNHN.

Pierre Caessteker mentionne que Julien Touroult et Caroline Pénil ont un travail sur les hotspots de biodiversité en France, en vue d'identifier les sites qui ne sont pas sous protection. Cela pourrait aussi servir à la stratégie Ramsar.

Suites du 3^e PNAMH (Ghislaine Ferrère)

Le 3^{ème} plan est dans sa dernière année, et une suite est certaine, la réflexion en cours portant sur la dimension de ce plan : resserré ou plus large (comme actuellement) ? Il y a nécessité de s'interroger sur l'articulation avec l'échelon territorial, et sur la visibilité des actions et du plan lui-même. Il y a deux options pour la suite : plan indépendant de la SNB (possible de le lancer dès 2019), ou alors attendre et le raccrocher à la nouvelle SNB avec donc une prorogation du plan actuel puis un lancement du nouveau en 2021. La question se pose donc en termes d'articulation avec la SNB, et de calendrier. La valorisation du plan et de ses actions est à venir : assises de l'eau automne 2018, congrès mondial de la nature 2020, restitutions par thèmes...

Le groupe considère qu'il est préférable de proroger le plan actuel afin de raccrocher le futur Plan à la future SNB.

Bilan du 3^{ème} PNMH : en parallèle de la mission parlementaire, seront faits :

- Bilan complet des actions ;
- Brochure synthétique (bilan, valorisation) : préparé par les animateurs de GTh, pilotes d'actions, DEB...

(Calendrier : avant fin 2018, pour alimenter la mission parlementaire.)

Séquences de travail du GTh et suivants (prochain GTh a priori après la COP Ramsar) :

- Dans le cadre des revues des actions pour chaque action : état d'avancement, analyse, suites, action prioritaire ou pas, valorisation...
- Plus globalement : bilan du fonctionnement, organisation souhaitée, axes et actions à prévoir...

Revue des actions sous l'angle des suites éventuelles à donner dans un 4^e PNAMH :

Action 6 – Développer l'observatoire national des milieux humides. Julien Massetti / Christian Perennou. L'action se poursuivra, et les perspectives futures sont :

- Nouvelles orientations prises dans la feuille de route (en cours de finalisation) : contribuer à l'évaluation des politiques publiques ; mieux communiquer vers des publics variés etc.
- Mise en œuvre de certaines pistes qui pourront être proposées dans l'évaluation en cours du jeu d'indicateurs MH de l'ONB (par la Tour du Valat)

Bastien Pellet mentionne le risque de décalage possible entre les évaluations de politiques publiques qui pourraient être faites d'une part au niveau européen (le rapportage des données se fait dans ce but), et d'autre part au niveau national par l'ONB.

Action 8 - Réaliser une évaluation des services rendus par les écosystèmes aquatiques et humides.

Le rapport EFESE dédié aux milieux humides et aquatiques continentaux publié en mars dernier est disponible sur Internet (<https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/sites/default/files/Th%C3%A9ma%20-%20Les%20milieux%20humides%20et%20aquatiques%20continentaux.pdf>). La publication d'un rapport final clôturant la phase de l'EFESE, tous types d'écosystèmes confondus, est prévue pour début octobre. Il sera présenté lors du séminaire annuel EFESE qui se tiendra le 04/10 dans les locaux du MTES. Suivra, à partir de 2019, la phase 2 du programme. Celle-ci prendra la forme d'études ciblées, visant à répondre aux besoins (en termes de données, de méthodologies, de messages, etc.) des usagers (sphères publique ou privée, scientifique, politique, grand public, etc.) de l'EFESE. Des ateliers seront conduits en 2018 pour cibler au mieux ces attentes. Pour avoir l'information, la plateforme EFESE est disponible (<http://plateforme-efese.developpement-durable.gouv.fr/>).

Sur les besoins de base ayant présidé à la naissance d'EFESE, Jérémy Devaux réprecise que la 1^e phase a principalement consisté à récolter et à synthétiser les données et travaux existants pour répondre aux engagements nationaux et internationaux (MAES, IPBES...) de la France sur ces sujets. La 2^e phase permettra d'investir les champs où les besoins de connaissances demeurent. Elle pourra également s'inscrire dans des considérations plus locales.

Ghislaine Ferrère propose qu'il soit envisagé de discuter des attentes des membres du GTh pour la phase 2 de l'EFESE lors de la prochaine réunion du groupe thématique.

Action 9 – Bancariser les inventaires de zones humides

Gilbert Miossec serait demandeur d'un 4^e plan sur une période plus courte car cela permettrait un meilleur calage avec des actions comme celle-ci et leur programmation. Il mentionne aussi la perspective d'inclure prochainement au RPDZH les données du territoire AE RMC qui manquent actuellement, via notamment les DREAL et AFB.

Un nouveau CCP du RPDZH est en cours d'élaboration, Le RPDZH est dès à présent visible sur www.zones-humides.eaufrance.fr. Il devrait remplacer à terme le portail ZH sur cette URL, ce dernier rejoignant les Centres de ressource de l'AFB.

Action 10 – Accompagner l'élaboration d'un projet national de mutualisation d'outils en matière de suivi des milieux humides (MHEO)

Stéphanie Hudin mentionne des avancées des 6 derniers mois sur les protocoles eux-mêmes, en vue d'une réunion en septembre prochain pour travailler sur les protocoles du tronc commun : piézométrie, pédologie, flore, odonates et amphibiens. Ces protocoles ont été validés en février dernier, avec des questions de fond et notamment la nécessité de ne pas changer les protocoles entre les territoires. INRA et le BRGM sont les partenaires en charge de vérifier certains aspects des protocoles et éventuellement d'apporter les corrections nécessaires. Les développements après 2018 ne sont pas encore prévus : pas encore de visibilité pour 2019. Or, il reste nécessaire d'animer les porteurs/relais de protocoles, de construire des formations nationales, de consolider les protocoles actuels, de sensibiliser à l'intérêt des protocoles pour conforter les indicateurs ou en produire de nouveaux. Une étape importante en 2018 est l'intégration des protocoles dans le SANDRE. Il conviendra ensuite d'organiser les retours de données, de proposer des outils pertinents (améliorer, sensibilisation, formation) et de travailler sur de nouveaux indicateurs. Une attente spécifique serait de pouvoir intégrer certains indicateurs, issus des données brutes, collectées selon ces protocoles dans l'ONB.

A une question de François Chambaud sur l'homogénéité des protocoles entre différents bassins (par ex. liste d'espèces de références), Stéphanie Hudin répond qu'il est toujours demandé d'avoir les mêmes protocoles partout dans un premier temps. En RMC, cela fonctionne car c'est le bassin de naissance de la démarche ; en Loire Bretagne c'est lancé du côté Loire. L'asynchronie entre bassins persiste : il y a encore le bassin Adour-Garonne où tout est au point mort.

François Chambaud mentionne un test en région AURA d'un nouvel indicateur de connectivité des zones humides, inspiré de la théorie des graphes et susceptible d'intégrer la boîte à outil Rhoméo en 2019. Cet indicateur sera intéressant pour mieux prendre en compte la fonction biodiversité des zones humides dans un sous bassin versant par exemple

Action 29 - Organiser un colloque national sur les connaissances et la gestion des têtes de bassin versant

Action réalisée, Ouvrage d'acquis scientifique et technique envisagé dans la collection AFB « comprendre pour agir » en cours de rédaction. Pas de date de parution fixée.

Action 30 – Réaliser un guide sur les liens entre milieux humides et eaux souterraines dans le cadre de la DCE.

Réunion ce jour entre les acteurs parties prenantes de ce projet SOHUMID (BRGM-AFB). Action en cours de déroulement. Pas de détail présenté ce jour.

Action 49 – Connaître et évaluer le potentiel des milieux littoraux pour l'accueil des populations piscicoles comme l'anguille européenne

Action ajoutée tardivement au PNAMH, qui n'a pas pu être terminée, et qui reste donc à poursuivre/achever lors d'un 4^e PNAMH.

Depuis 2017, une vingtaine de structures a été contactées par le FMA, puis relancées pour réceptionner les données SIG sur les ouvrages, soit environ 7 500 points à analyser sur le département de Charente-Maritime, Vendée et Pas-de-Calais, comme convenu avec l'AFB. Aujourd'hui, certaines structures demandent encore à être relancées.

Conformément à la ligne directrice initiale du programme, plusieurs autres actions sont conduites :

- Identification d'actions de gestion intégrant le compartiment piscicole (Actions d'amélioration de l'accessibilité et des habitats aquatiques par gestion ou aménagement d'ouvrages, restauration d'habitats, réserves de pêche, indicateurs de présence d'une espèce ou d'un stade).
- Tour d'horizon des acteurs impliqués et des actions réalisées dans les divers territoires littoraux
- Inventaires des initiatives de recherche-action engagées ou en projet pour améliorer le potentiel d'accueil.

Les listes en cours d'enrichissement comportant les maîtres d'ouvrages, coordinateurs et experts, seront mises en ligne sur le site Web du Pôle-relais FMA, dès qu'un nombre significatif sera atteint (20 à 30).
Proposée dans le cadre de la plateforme gestion-recherche du Pôle lagunes, la rencontre gestion-recherche du 14 mars 2017 sur le thème : « Les poissons en lagunes : quel état des connaissances, pour quelle gestion ? »

été organisée par l'équipe du Pôle lagunes (Tour du Valat et Conservatoire d'Espaces Naturels du Languedoc-Roussillon), en collaboration avec la DREAL délégation de bassin Rhône-Méditerranée, l'Agence Française pour la Biodiversité, l'association MRM, l'UMR Marbec et l'agence de l'eau RMC. Cette rencontre a concerné en particulier les structures de gestion des lagunes, les établissements publics, les comités régionaux de pêche et les structures de recherche. Près de 70 personnes y ont assisté. Elle a permis d'échanger sur les attentes de l'AFB, des acteurs de la gestion piscicole et plus largement des lagunes et des zones humides littorales. Elle visait également à mieux fédérer les acteurs autour du sujet et trouver des pistes pour relayer l'information entre les différents échelons : local, régional et national.

<https://pole-lagunes.org/rencontre-gestion-recherche-les-poissons-en-lagunes-quel-etat-des-connaissances-pour-quelle-gestion/>

Suite aux conclusions et aux besoins exprimés lors de la rencontre du 14 mars 2017, le Pôle relais lagunes méditerranéennes a coorganisé 2 journées de formation à GéObs (outil du ROE) avec l'AFB délégations d'Occitanie et de PACA-Corse. Ces journées ont été organisées, l'une sur le site de l'AFB de Grabels le 6 février 2018 pour les gestionnaires de lagunes d'Occitanie, la seconde le 14 mars 2018 sur le site de l'AFB d'Aix en Provence à destination des gestionnaires de lagunes de PACA.

Au total, 9 participants en Occitanie ont été formés (dont 6 structures de gestion des zones humides littorales), et 5 structures de gestion en PACA pour la session du 14 mars 2018.

L'objectif a été de faire un état de l'art des travaux et des besoins pour une meilleure connaissance des enjeux poissons en lagunes : quels sont les rôles des lagunes dans les cycles de vie ? Quels sont les enjeux de circulation, entre lagune et cours d'eau ?

Une journée semblable sur les poissons amphihalins en lagunes sera organisée à destination des chercheurs et gestionnaires de Corse le 30 mai 2018. Elle sera portée par l'Office de l'environnement de la Corse dans le cadre de ses missions de Pôle-relais lagunes en partenariat avec la DREAL Corse.

<https://pole-lagunes.org/rencontre-regionale-gestion-recherche-poissons-migrateurs-et-activites-halieutiques-dans-les-zones-humides-de-corse-quel-etat-des-connaissances-pour-quelle-gestion/>

Après-midi (14h – 16h30) : sous-groupe « Cartographie »

➔ *Voir CR spécifique préparé par J.Catrin*

ANNEXE 1 : Ordre du jour de la 6^{ème} réunion du Groupe thématique "Connaissances" du GNMH

jeudi 12 Juillet 2018 (9h45-16h30) - AFB (salle RDC2)

5 square Félix Nadar, Vincennes

Accès métro ligne 1 (station Bérault) ou RER ligne A Vincennes

Visioconférence possible : pour vous connecter : En interne :801 ; Mot de passe : 0001 ; En externe : 801@159.180.228.228 , Mot de passe : 0001. Pour plus de précision vous trouverez ci-joint le Guide Visioconférence

Présentations sur : pnmh : <http://pnmh.espaces-naturels.fr/connaissance>

Animation :

Christian Perennou (Tour du Valat) et Guillaume Gayet (AFB)

Programme :

Matin (9h45 - 13h)

9h45 : Arrivée souhaitée

10h00 - 10h15 : Accueil et validation/compléments à l'Ordre du jour

10h15 - 10h30 : Point d'actualité de la DEB (*G.Ferrère, MTES/ DEB*)

10h30 - 10h40 : Point sur la méthode d'évaluation des fonctions (*G. Gayet, AFB*)

10h40 - 10h45 : Point d'info sur les travaux du GT Sandre (*P. Caessteaker, AFB*)

10h45 - 11h00 : Question de la DEB au GTh sur les sources des données nationales, européennes et internationales sur ***l'état des ZH*** qui puissent être rassemblées, et justifier les demandes de meilleure préservation (*G.Ferrère, MTES/ DEB*)

11h00 -11h10 : Réflexion pour une stratégie de désignation des sites Ramsar (*J.Catrin/ G.Ferrère, MTES/ DEB*)

11h10 - 11h30 : Organisation du GTh pour le bilan ; Définition des orientations du futur plan (*G.Ferrère, MTES/ DEB*)

11h30 - 13h00 : Bilan et perspectives sur 8 des 9 fiches-actions depuis la réunion d'Oct 2017 **(5 min pour chaque pilote présent + débat 5 min [NB important : Objectif essentiel : définir les perspectives : continuer ou terminer l'action ? Quelles suites lui donner ? poursuite ou non dans le Plan suivant ?])**

- **6** Développer l'Observatoire national des milieux humides
- **8** Réaliser une évaluation des services rendus par les écosystèmes aquatiques et humides

- **9** Bancariser les inventaires de zones humides /
- **10** Accompagner l'élaboration d'un projet national de mutualisation d'outils en matière de suivi des milieux humides (« MHÉO »)
- **12** Développer la valorisation des résultats de projets de recherche sur les milieux humides
- **29** Organiser un colloque national sur les connaissances et la gestion des têtes de bassin versant
- **30** Réaliser un guide sur les liens entre milieux humides et eaux souterraines dans le cadre de la DCE
- **49** Connaître et évaluer le potentiel des milieux littoraux pour l'accueil des populations piscicoles comme l'anguille européenne

(NB : L'action 7 « Promouvoir une carte modélisant les milieux potentiellement humides à l'échelle nationale, articulée à la réalisation d'inventaires locaux de zones humides » ☺ fera l'objet d'un traitement plus détaillé durant tout l'après-midi)

Déjeuner (13h - 14h)

Après-midi (14h – 16h30) : réunion du sous-groupe « Cartographie, Inventaires et Suivis de MH »
(Pilote : Joanie Catrin, MTES)

14h00 - 14h30 : Retour sur les démarches nationales passées et en cours (30')

14h30 - 15h15 : Présentation de quelques travaux en cours (45') :

- Université de Rennes (sous réserve) (15')
- AERMC : (sous réserve) (15')
- Tour du Valat : travaux en propre (à l'échelle Méditerranéenne) et projet MedIsWet (15')

15h15 - 15h30 : Rappel sur les objectifs et attentes du MTES sur la cartographie des MH (15')

15h30 – 16h20 : Séquence de travail (50'):

- Quel objectif **commun, au niveau national** pouvons-nous réalistement nous donner ?
- Pour cela, sur quelle définition des zones humides (ou « milieux humides ») la cartographie doit-elle s'appuyer ?"

Tour de table

16h20 – 16h30 : Feuille de route et calendrier des prochaines réunions

16h30 : Clôture de la journée

Contacts :

Christian Perennou : perennou@tourduvalat.org

Guillaume Gayet : ggayet@mnhn.fr

Joanie Catrin : joanie.catrin@developpement-durable.gouv.fr